



Territoires du Nord-Ouest  
**Protecteur du  
citoyen**

*Nous sommes au service de l'équité*

## **En tant que jeune, Vous avez le droit :**

*d'être entendu et de participer  
à toutes les décisions qui  
vous concernent*

*de déposer une plainte  
et de savoir comment  
vous y prendre pour en  
formuler une*

*de demander aux  
prestataires de services  
de répondre à une plainte  
et de la résoudre*

*d'être informé  
des règles à respecter*

*d'être informé de la  
manière dont les décisions  
vous concernant sont  
prises et des raisons qui  
les motivent*

*de faire appel et de savoir  
comment vous y prendre  
pour en appeler d'une  
décision*

**Nous veillons à ce que les jeunes connaissent  
leurs droits et soient entendus.**

**Veillez nous contacter 1-844-686-6283**

